

Erwin Ebermann, *Die Sprache der Mauka*, Dissertationen der Universität
Wien 181, VWGÖ Wien, 1986, 207 p.

Compte-rendu par Denis Creissels

Cet ouvrage, présenté comme thèse à l'Université de Vienne, est une esquisse phonologique et grammaticale du maukakan, parler manding de la région de Touba en Côte d'Ivoire. Le sous-titre précise: "petite grammaire d'un peuple encore plus petit" ...

La partie phonologique est pour l'essentiel une présentation de paires minimales pour prouver la pertinence des phonèmes retenus. L'auteur semble avoir une conception assez floue des notions de base de la phonologie. Par exemple, il reconnaît un phonème /c/ tout en posant que /c/ est un "allophone" de /t/ et de /k/ devant /e/ et /ɛ/. Il est vrai que le maukakan a souvent c devant e ou ε là où d'autres parlars ont t ou k. On peut ainsi admettre comme vraisemblable que le c du maukakan soit l'aboutissement régulier d'un ancien ^xt ou d'un ancien ^xk au contact de ces voyelles. Mais le concept d'allophone est un concept relevant de l'analyse synchronique, et de ce point de vue l'existence de paires minimales (que cite d'ailleurs l'auteur lui-même) montre que c s'oppose à k et à t même devant e ou ε: il ne peut être question ici ni d'allophones, ni même de neutralisation d'une opposition.

L'auteur pose comme phonèmes une série de consonnes palatalisées et une série de consonnes labialisées. C'est effectivement une analyse possible. Mais il omet d'en exploiter ce qui en serait l'avantage essentiel. En effet, une fois reconnues les oppositions t/c, s/ʃ, n/ɲ et l/δj (où δ note un d implosif, qui en maukakan existe, mais seulement suivi de yod), on peut dans l'optique choisie par l'auteur en simplifier l'interprétation en constatant que les données distributionnelles autorisent à les intégrer à la corrélation de palatalisation: c, ʃ, ɲ et δj seraient ainsi resp. la réalisation de phonèmes /t^j/, /s^j/, /n^j/ et /l^j/. De manière analogue, une fois admise une corrélation de labialisation, l'absence en réalisation de la combinaison gw (alors même que kw est bien attesté) aurait dû suggérer de considérer que l'opposition entre les phonèmes g et gb relève de la corrélation de labialisation, c'est à dire que gb est du point de vue du

système /g^w/. Le fait que cette possibilité d'interprétation n'ait pas été envisagée, alors même que tous les éléments pour y aboutir avaient été mis en place, confirme une impression générale de grande confusion entre les points de vue complémentaires mais distincts de la description phonétique stricte, de l'analyse phonologique synchronique et de la phonologie dialectale.

La tonologie, point délicat par excellence dans la description des parlers manding en général et plus particulièrement de ceux de Côte d'Ivoire, est présentée de façon à exclure toute possibilité de contrôle sur les affirmations de l'auteur. En effet, un tout petit nombre de phrases seulement sont données avec les tons effectivement réalisés, tous les exemples cités dans l'exposé grammatical étant donnés avec les tons lexicaux des unités. Or la solution proposée semble a priori très sophistiquée: chaque unité est donnée dans le lexique avec un ton "post-segmental", c'est à dire que chaque unité est supposée comporter dans sa représentation lexicale un ton flottant final. Il y a déjà un problème avec le fait que les tons flottants ainsi postulés n'ont pas de relation évidente avec les phénomènes de diffusion tonale que Moussa BAMBA ainsi que moi-même avons signalés précédemment. Ensuite, une règle fait apparaître automatiquement à chaque jonction d'unités un ton flottant de valeur opposée au tonème initial de la deuxième unité. Ceci veut dire que le point de départ pour prédire la courbe tonale d'un énoncé est une représentation où figurent nécessairement deux tons flottants successifs à chaque jonction d'unités. Des règles auront bien sûr pour effet d'effacer ou de rattacher tous ces tons flottants. Et dans les limites des (rares) exemples donnés, ces règles marchent. Mais en reprenant un par un les énoncés donnés avec les tons réalisés, on voit aisément qu'à chaque fois il y aurait une solution beaucoup plus simple et plus naturelle que celle proposée. Pour convaincre son lecteur de la nécessité de procéder comme il l'a fait, l'auteur aurait dû présenter la réalisation de configurations tonales plus variées et développer les raisons pour lesquelles il n'a pas pu s'arrêter à une solution plus simple.

Au terme de l'enquête que j'avais effectuée moi-même il y a quelques années sur le maukakan, je n'avais pas réussi à rendre compte des conditions d'apparition de certaines réalisations tonales, et en particulier du ton "supra-haut". L'explication proposée ensuite par Moussa BAMBA ne m'avait guère convaincu: ce travail tombe manifestement dans le défaut typique de l'équipe canadienne au sein de laquelle il a été élaboré, qui consiste à se lancer dans des théorisations extrêmement ambitieuses sur la base d'obser-

vations très limitées. A la suite de la publication de la thèse d'Erwin EBERMANN on peut dire que, si certains aspects importants de la phonologie segmentale du maukakan (par exemple le système de la nasalité) peuvent être considérés comme relativement bien établis au moins pour l'essentiel, par contre le système tonal de ce parler reste encore à élucider.

En ce qui concerne l'esquisse grammaticale, elle ne va guère au-delà d'un inventaire (assez sommaire d'ailleurs) de morphèmes grammaticaux. Il est clair que les structures syntaxiques du maukakan ne présentent pas de différence importante avec celles des autres parlers manding. Le lecteur connaissant d'autres parlers de ce groupe pourra ainsi se faire une idée des particularités dialectales du maukakan en ce qui concerne les inventaires de morphèmes. C'est là l'intérêt essentiel (sinon le seul) de cet ouvrage.

L'impression générale est qu'il s'agit d'un travail superficiel et peu soigné. En l'absence de liste lexicale, j'avais entrepris de mettre sur fiche les unités apparaissant dans les listes de paires minimales et dans les phrases citées. Mais j'ai vite abandonné en constatant que souvent la même unité était citée sous des formes différentes à différents endroits de l'exposé: cela serait normal si on notait des réalisations susceptibles de dépendre du contexte, cela ne l'est pas lorsqu'on prétend noter les représentations lexicales de base. On relève aussi dans la bibliographie plusieurs erreurs quant au titre, au lieu d'édition ou à la date d'édition de certains ouvrages cités. On remarque aussi que la bibliographie ne mentionne aucun des quelques travaux publiés ces dernières années sur le maukakan.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BAMBA Moussa, *Etudes phonologiques du Mahou*, mémoire de maîtrise, Université du Québec à Montréal, février 1984, 154 p.
- CREISSELS Denis, *Document lexical maukakan*, Publications du Centre de Dialectologie Africaine de l'Université de Grenoble, 1, décembre 1982, VIII-59 p.
- CREISSELS Denis, "Notes d'enquête sur le système tonal du maukakan", *Cahiers Ivoiriens de Recherche Linguistique* 11, avril 1982, pp. 77-100
- CREISSELS Denis, "Note sur les prédicatifs du maukakan", *Mandenkan* 4, automne 1982, pp. 3-15